



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Alpes-Maritimes



ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

EVALUATION DES ACQUIS DU NIVEAU A1 DU CECRL

L'évaluation sera menée selon la programmation des activités, dans le cadre habituel des enseignements et sans attendre de façon systématique la fin du cycle 3.

Elle se fera au cours de situations variées, en fonction de tâches progressives, renouvelables et évolutives d'année en année.

Le support proposé pour l'évaluation des acquis du niveau A1 du CECRL en dernière année de cycle 3 constitue la dernière étape de ce processus continu.

Ce dispositif comprend :

- une livret pour l'élève
- une livret pour l'enseignant
- un dossier audio des enregistrements en anglais
- un fichier informatique permettant la saisie des résultats et leur traitement automatique selon plusieurs variables et critères. En fin de saisie, les données seront transposées par un simple copier-coller dans un formulaire en ligne qui permettra le traitement au niveau de la circonscription.

Cette évaluation sommative permettra de valider la majorité des compétences du socle. Seules quelques unes seront à valider en dehors de ce support.

Ces supports sont téléchargeables sur le site départemental Langues Vivantes à l'adresse suivante :

<http://www.ac-nice.fr/ia06/lv06/>